

VILLE DE SAINTE-ADRESSE
Conseil Municipal du 15 mai 2023

Affichage le 17 mai 2023

Dossiers	Nombre de Votants	Pour	Contre	Abstention Non- participation au vote	Avis du conseil municipal
1 – Budget 2023 – Décision Modificative n° 1	28	26	0	2	Avis favorable à l'unanimité des votants
2 – Logéal Immobilière – programme impasse Jeanne d'Arc – demande de garantie d'emprunt	28	28	0	0	Avis favorable à l'unanimité des votants
3 – Réfection des ouvrages de défense contre la mer	28	26	0	2	Avis favorable à l'unanimité des votants
4 – Ensemble n° 1 – place Clémenceau – chef de Co – fixation de la redevance -occupation du domaine public	28	28	0	0	Avis favorable à l'unanimité des votants
5 – Construction de 2 cours tennis couverts – marché de travaux	28	27	0	1	Avis favorable à l'unanimité des votants
6 – Rénovations des salles de bain – Ehpad la Roseraie Marché de travaux	28	23	0	5	Avis favorable à l'unanimité des votants
7a – Construction 2 courts tennis couverts – demande de subvention au département de la Seine Maritime -Fonds de concours CU – Région Normandie	28	27	0	1	Avis favorable à l'unanimité des votants
7b Ehpad –la Roseraie – Salles de Bain- demande de subvention au Département de Seine Maritime	28	23	0	5	Avis favorable à l'unanimité des votants
8 – Concessions de service – mobilier Urbain – choix du prestataire	28	28	0	0	Avis favorable à l'unanimité des votants
9a- Création d'un emploi non permanent pour mener à bien les grands projets	28	28	0	0	Avis favorable à l'unanimité des votants
9b – Suppression d'un emploi permanent – grade adjoint technique à temps non complet – création emploi permanent – Adjoint Technique à temps complet	28	28	0	0	Avis favorable à l'unanimité des votants
9c – Désignation des référents déontologues de l'Elu local	28	28	0	0	Avis favorable à l'unanimité des votants
9d – Création d'un emploi non permanent – au grade d'adjoint administratif à temps complet	28	28	0	0	Avis favorable à l'unanimité des votants
9e – Création de 2 emplois non permanents	28	28	0	0	Avis favorable à l'unanimité des votants
10 – Les grandes voiles du Havre – participation financière	28	28	0	0	Avis favorable à l'unanimité des votants
11 – Convention de gestion d'un bien communal – société BienFaits pour toits -	28	28	0	0	Avis favorable à l'unanimité des votants

En vertu de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, les présentes décisions peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa notification (publication/affichage).




Le Maire,

Hubert Dureau de la Bâtie

Affichage le 17 mai 2023

VILLE DE SAINTE-ADRESSE



DECISIONS DU MAIRE - Du 10 mars 2023 au 25 avril 2023

- Décision n° 30.2023 – Association de soutien à l'Armée Française – Adhésion 2023
- Décision n° 31.2023 – Remplacement de l'éclairage – Ecole Elémentaire Antoine Lagarde – annule et remplace la décision n° 27 – commande passée auprès de l'entreprise Hébert
- Décision n° 32.2023 – Association Nationale Présence Verte – contrat de télé assistance – PV sécurité
- Décision n° 33.2023 – Demande de contribution pour extension de réseau à l'Espace Sarah Bernhardt Enedis
- Décision n° 34.2023 – Pose de plaques au Colombarium – Cimetière de Sainte-Adresse – Pompes Funèbres Lechevallier
- Décision n° 35.2023 - Fourniture d'un colombarium au cimetière de Sainte-Adresse
- Décision n° 36.2023 – Signalétique patrimoniale - commande passée auprès de la société Pixell
- Décision n° 37.2023 -Fondation du patrimoine – cotisation année 2023
- Décision n° 38.2023 – Association Nationale des croix de guerre et valeur militaire – abonnement
- Décision n° 39.2023 – Association Nationale présence Verte contrat de téléassistance PV Sécurité – annule et remplace la décision n° 32.2023
- Décision n° 40.2023 - Hydroter – entretien des fosses de relevage – stade Caillot – Avenue du stade – Place Raymond Quirié – Décision annulée
- Décision n° 41.2023 – ACV2i - protection – installation – ouverture - et barrière levante – services techniques.
- Décision n° 42.2023 – Changement de la chaudière- la poste – Société Axima Concept
- Décision n° 43.2023 - Contrat de vélos à assistance électrique pour la ville de Sainte-Adresse – Avenant n° 1
- Décision n° 44.2023 – Hydroter – Entretien des fosses de relevage au stade Caillot – avenue du Stade et place Raymond Quirié – Annule et remplace la décision n° 40.2023
- Décision n° 45.2023 - Panneau électronique d'information municipales – contrat de maintenance avec Lumiplan – avenant n° 1
- Décision n° 46.2023 – Contrat de location d'une benne Unifer Environnement – Avenant
- Décision n° 47.2023 – Contrôle gaz de la commune 2023/2026 – Contact avec la société DEKRA industrial SAS
- Décision n° 48.2023 – Contrôle électrique de la commune 2023/2023 – contrat avec l'entreprise Dekkra industriel SAS
- Décision n° 49.2023 – Site ENSM – Etude de faisabilité atelier 6.24
- Décision n° 50.2023 – Réfection d'un muret route d'Octeville – entreprise Lefebvre industrie
- Décision n° 51.2023 – Projet Club House – vestiaires stade Caillot – Etude de Faisabilité- Société Opus Project
- Décision n° 52.2023 – Convention d'occupation du Domaine public – garage Renault Sainte-Adresse
- Décision n° 53.2023 – fourniture et pose de 6 fenêtres dans les toilettes de l'Ecole primaire Antoine Lagarde

En vertu de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, les présentes décisions peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa notification (publication/affichage).



Le Maire,

Hubert Dejean de la Bâtie